Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200082857-20251219-204_12_2025-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

19 décembre 2025

Convocation du 12 décembre 2025

Le dix-neuf décembre à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la mairie de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier BOISSIERE, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Aline LE ROY
- **Absents représentés** : Patrick SOLO donne pouvoir à Yves LARRIVEN, Sophie PHILIPPE donne pouvoir à Sophie LE BONHOMME, Alain TREPARD donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Rozenn JOUAN donne pouvoir à Aline LE ROY
- **Absents :** Véronique COSSON, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST
- **Secrétaire de Séance** : Monique LORANT

204. INFO AU CONSEIL MUNICIPAL : VIREMENT DE CREDIT AU TITRE DE LA FONGIBILITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5217-10-6 DU CGCT

Vu la délibération n°37-03-2025 du 28 mars 2025, donnant délégation de pouvoir au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité, à l'exclusion des dépenses de personnel, et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement.

Dans le cadre des travaux d'extension du cabinet médical de Châtelaudren, il a été nécessaire de dévoyer le réseau d'eaux pluviales pour un montant de près de 2 800 €
Il a été procédé à des ajustements budgétaires tels que détaillés ci-dessous :

- Diminution de 2 800€ de l'opération 147 « restauration de la chapelle Notre Dame du tertre à l'article 2313 « travaux en cours »
- Et augmentation de 2 800 € de l'article 2315 « « Immobilisations en cours - installations, matériels et outillage techniques » :

Le solde des virements de crédits réalisés au titre de la fongibilité après cette décision est le suivant :

Dépenses imprévues en fonctionnement	298 589.05 €
Dépenses imprévues en investissement	3 513.98 €

Le 19 décembre 2025

La Secrétaire,
Monique LORANT

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT ★ CÔTES D'ARMOR ★

Le Maire,
Olivier BOISSIERE